



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2015-21 du 04 mars 2015**

**OBJET - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**  
**2015 - Affaires Sociales**

*Annexes : Projet annexe financière 2015 Château des Enfants  
Projet de convention partenariat Gestion tech. et pédag. Halte  
Garderie les Loustics*

*Rapporteur : Mme Anne-Marie FORGEOUX*

Le 04 mars 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 février 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 38 de la délibération n°2015-13 à la délibération n°2015-19  
37 pour les délibérations n°2015-20 et 2015-21  
38 de la délibération n°2015-22 à la délibération n°2015-32

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 44 pour les délibérations n°2015-13, 15 à 19, 22, 24 à 26, 28 à 30  
43 pour les délibérations n°2015-14, 20, 21, 31 et 32  
39 pour la délibération n°2015-23  
26 pour la délibération n°2015-27

*M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (se retire pour les délibérations n°2015-20 et 21), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M François BOULANGER.

**Avait donné pouvoir :** Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Nicole GUERIN  
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH  
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Régis JOUFFREY  
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 40 000 € formulée par la crèche multi accueil Les Loustics,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'Association 4, 3, 2, A, dont le but est de lutter contre le décrochage scolaire en milieu rural et en faveur de la prévention de la délinquance,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association Trait d'Union pour la gestion de la micro crèche Les Eterlous,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 15 196,50 € formulée par le GIP Mission Jeunes, ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 44 440 € formulée par l'association Le Château des Enfants pour la gestion de la micro crèche du Pays de la Meije,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association Accueil de jour,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 2 000 € formulée par l'association L'Arbre de vie pour le projet collectif « Parlez-moi d'amour »,

**Considérant** que l'ensemble de ces demandes de subvention se rapportent à des activités relevant expressément des compétences communautaires,

**Vu** l'avis de la Commission « Affaires Sociales » en date du 12 janvier 2015,

**Vu** les avis du Bureau en dates des 26 janvier et 16 février 2015,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité** (Mme Marie MARCHELLO se retire)

- Approuve le projet de convention de partenariat avec l'association **Les Loustics** joint en annexe et le versement d'une subvention de **39 000 €** en direction de l'association **Les Loustics**, dont le versement interviendra en deux fois :
  - les 2/3 soit 26 000 € dans le délai d'un mois suivant la signature de ladite convention,
  - le solde soit 13 000 € le 15 décembre 2015, sous réserve de la bonne application des dispositions de gestion technique et pédagogique de la crèche multi accueil Les Loustics,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de **l'Association 4, 3, 2, A**,
- Approuve le versement d'une subvention de **12 000 €** en direction de l'Association **Trait d'Union** pour la gestion de la **micro crèche Les Eterlous**,
- Approuve le versement d'une subvention de **32 500 €** en direction de l'association **Le Château des Enfants** et le projet d'annexe financière 2015 à la convention pluriannuelle d'objectifs pour la micro crèche du Pays de la Meije en date du 1<sup>er</sup> août 2013 conclue avec l'association Le Château des Enfants, joint en annexe,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Accueil de jour**,
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **L'Arbre de vie**,

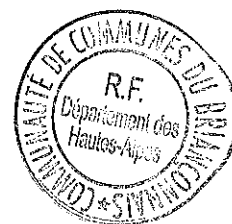
- Autorise Madame Anne-Marie FORGEOUX, vice-présidente déléguée aux affaires sociales, à signer la convention relative à la gestion technique et pédagogique de la crèche multi accueil Les Loustics, ainsi que l'annexe financière 2015 à la convention pluriannuelle d'objectifs pour la micro crèche du Pays de la Meije en date du 1<sup>er</sup> août 2013, conclue avec l'association Le Château des Enfants,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2015 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date affichage : 06 MARS 2015